

L'union fait la force

par Myrella Roy

Le printemps arabe a, sans l'ombre d'un doute, constitué l'illustration parfaite de l'union durant l'année 2011. Qu'ils aient été poussés par les difficultés économiques ou les aspirations démocratiques, des citoyens du monde entier ont uni leurs forces pour courageusement revendiquer leurs droits, exiger des changements et prendre leur destinée en main. Comme l'histoire se plaît à nous le rappeler, de telles mobilisations ne sont nullement garants d'une victoire, mais elles donnent très certainement du poids à une cause commune et améliorent les chances de succès. Bien que la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux (SCPH) ne prétende pas à de tels hauts faits, plusieurs de ses réalisations en 2011 se sont inscrites à l'enseigne de l'union.

Le conseil de la SCPH a pris en main la destinée de la Société en adoptant un nouveau plan stratégique triennal (www.cshp.ca/aboutUs/strategicPlan_e.asp). Selon sa Vision 2014, la SCPH s'efforcera d'être le principal agent d'influence des progrès de la pratique en pharmacie hospitalière au Canada, en outillant les pharmaciens pour le plein exercice de leurs compétences, en valorisant la profession, en collaborant avec les parties prenantes essentielles et en favorisant la mobilisation des membres et leur réseautage. De même, le conseil d'administration de la Fondation de la SCPH a retenu les services de consultants pour mener une analyse situationnelle et émettre des avis stratégiques sur la collecte de fonds. Les observations et les recommandations des consultants ont alimenté les discussions du conseil de la Fondation durant sa propre séance de planification stratégique en août 2011.

Grâce au nouveau portail en ligne MY.CSHP.ca, dévoilé en avril 2011, les membres peuvent consulter le répertoire de la SCPH et ainsi communiquer plus aisément avec leurs collègues de la communauté hospitalière. Ce système de gestion d'association permet aussi aux membres de mettre eux-mêmes à jour leurs coordonnées, de payer leur cotisation annuelle, de s'inscrire aux congrès de la SCPH et de faire un don à la Fondation de la SCPH. En outre, les membres peuvent dorénavant souscrire à l'assurance contre la responsabilité professionnelle et renouveler leur protection en ligne sur le portail de Trisura, la nouvelle compagnie d'assurance de la SCPH.

La SCPH s'est unie à l'Association canadienne de la gestion de l'approvisionnement pharmaceutique, l'Association

canadienne des chaînes de pharmacies, l'Association canadienne du médicament générique (ACMG), l'Association des pharmaciens du Canada (APhC), l'Association médicale canadienne (AMC), BIOTECanada et les Compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D) afin de s'attaquer au problème croissant des pénuries de médicaments. Ce groupe de travail a vu le jour en réaction à une lettre de la ministre fédérale de la Santé adressée aux trois principales associations de fabricants de médicaments, les enjoignant de divulguer volontairement les ruptures d'approvisionnement en médicaments. Au début de juin 2011, la SCPH a collaboré avec l'AMC et l'APhC pour mener un sondage sur les besoins de nos membres respectifs en ce qui concerne un système national en ligne pour la surveillance des pénuries de médicaments. Quelque 1300 pharmaciens et médecins ont répondu au sondage et ont soutenu un tel système sans réserves. Les sondés se sont également prononcés sur les éléments d'information les plus utiles dans le système proposé. Par suite de nos efforts conjugués, l'ACMG et les Rx&D ont accepté de recueillir auprès de leurs membres les renseignements concernant les pénuries de médicaments actuelles et imminentes, et les Saskatchewan Drug Information Services (www.druginfo.usask.ca/healthcare_professional/canadian_drug_shortages.php) et, au nom de SigmaSanté (la compagnie d'achats groupés pour les établissements de santé et de services sociaux des régions de Montréal et de Laval au Québec), l'Unité de recherche en pratique pharmaceutique au Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine (www.vendredipm.ca) ont consenti à publier les détails dans leurs sites Web publics consacrés aux pénuries de médicaments. Compte tenu de leurs limites, ces arrangements se veulent une solution à court terme d'ici à ce que soit lancé un système national unique et plus robuste pour la surveillance des pénuries de médicaments, doté d'un éventail plus large d'attributs et de services; nous espérons franchir cette étape durant l'année 2012. Tout au long de l'année dernière, les médias ont continué à attirer l'attention sur le problème des pénuries de médicaments et ont sollicité les commentaires de la SCPH en tant que voix influente de la pharmacie hospitalière. Pour de plus amples informations sur les activités de la SCPH à ce chapitre, visitez le www.cshp.ca/advocacy/CSHPspeaks/drugShortages_e.asp.

La dernière campagne de valorisation de la SCPH, « Promouvoir et soutenir les modèles de pratique interprofessionnelle », s'est aussi empreinte de l'esprit d'union (consultez le www.cshp.ca/advocacy/campaigns/index_e.asp). Dans le contexte de cette campagne, la SCPH a vivement conseillé aux ministres et aux sous-ministres fédéraux et provinciaux de la Santé, aux directeurs généraux et à quelques vice-présidents choisis d'établissements de santé, aux associations nationales et provinciales de pharmacie, et à d'autres associations nationales et provinciales de professionnels de la santé d'optimiser l'intégration des pharmaciens au sein des équipes soignantes interprofessionnelles. Les résultats cliniques supérieurs, la sécurité accrue des patients et les dépenses de santé moindres ont étayé l'affirmation selon laquelle l'ajout du pharmacien aux équipes soignantes interprofessionnelles constitue un atout pour les soins de santé.

Par le truchement d'un énoncé formel et d'un document d'information, la SCPH a également exhorté les pharmaciens praticiens, les établissements d'enseignement, les organismes d'agrément des programmes d'enseignement et les organismes de réglementation à collaborer lors de l'élaboration, de la prestation et de l'évaluation des programmes d'enseignement en pharmacie conçus pour préparer les pharmaciens praticiens à satisfaire les besoins pharmacothérapeutiques de la société. Voici d'autres publications officielles (www.cshp.ca/productsServices/officialPublications/type_f.asp) qui ont été ajoutées ou révisées au cours de la dernière année : *Externalisation : lignes directrices pour la pratique de la pharmacie* (en cours de traduction), *Recherche : énoncé sur la conduite et le soutien des activités de recherche*, *Recherche : lignes directrices sur la conduite des activités de recherche* (en cours de traduction).

La SCPH a continué de s'exprimer sur des sujets soulevés par ses parties prenantes, à savoir : le Conseil canadien de l'agrément des programmes de pharmacie (sur les normes pour l'agrément des programmes de formation des techniciens en pharmacie et sur les normes et directives pour l'agrément des programmes menant à un premier diplôme professionnel en pharmacie), Santé Canada (sur l'attribution des pseudo-identifications numériques aux médicaments présentés sous forme de trousse et sur la phase II proposée pour le projet sur les sommaires des motifs de décision) et l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie (sur l'ébauche des normes modèles de pratique pour les techniciens en pharmacie canadiens). En outre, la SCPH a fait preuve de collégialité intraprofessionnelle et interprofessionnelle envers la Société marocaine de pharmacie clinique et hospitalière (SMPCH) et l'Asociación Mexicana de Farmacéuticos de Hospital (AMFH) lorsqu'elle a prononcé des conférences aux premières journées scientifiques de la SMPCH à Rabat au Maroc en avril 2011 et au premier congrès de pharmacie hospitalière de l'AMFH à Mexico en juillet 2011; envers l'American Society of Health-System Pharmacists et l'AMFH lorsqu'elle a accueilli leurs dirigeants pour la réunion tripartite

annuelle à Ottawa en octobre 2011; et envers l'Association des facultés de pharmacie du Canada (AFPC), l'Association pour la microbiologie médicale et l'infectiologie Canada (AMMI Canada), Inforoute Santé du Canada (Inforoute) et la Société canadienne de rhumatologie (SCR) lorsqu'elle a nommé un représentant au comité directeur du projet de l'AFPC visant la mise en œuvre d'un programme éducatif pour optimiser l'emploi de l'information et des technologies de l'information en pharmacie, au comité sur la gestion et la résistance antimicrobiennes de l'AMMI Canada, au groupe de référence de pharmaciens d'Inforoute et au sous-comité sur l'exposition des tiers au méthotrexate aux doses utilisées en rhumatologie du comité de thérapeutique de la SCR.

Seuls quelques autres des maints accomplissements collectifs sont soulignés ici. Un système de paiement à la carte a été mis en place pour les non-membres de la SCPH qui souhaitent acheter un article du *Journal canadien de la pharmacie hospitalière (JCPH)* durant les 6 mois d'embargo qui suivent sa publication. La version en ligne du *JCPH* (au www.cjhp-online.ca/index.php/cjhp) est maintenant pourvue d'une fonction de liaison externe qui propose des liens entre les citations des articles du *JCPH* et les ouvrages originaux parus dans les revues participantes de CrossRef, de PubMed ou de PubMed Central. Pour terminer, la SCPH a conclu l'exercice financier 2010-2011 avec un net excédent budgétaire global malgré l'économie canadienne stagnante.

En 2011, les employées de la SCPH se sont serré les coudes, comme à l'accoutumée, pour soutenir les membres bénévoles, livrer les programmes et services fondamentaux, et atteindre les objectifs stratégiques. Bien que nous ayons souhaité une heureuse retraite de ses fonctions d'adjointe de direction à Janet Lett, nous sommes ravies de nous prévaloir encore quelque temps de ses connaissances et compétences au sein de l'association comme agente de la Fondation de la SCPH. Nous avons réaffecté Rosemary Pantalone au poste permanent d'adjointe de direction et nous avons réassigné les responsabilités suivantes : les réseaux de spécialistes en pharmacie (RSP) à Desarae Davidson, le programme de valorisation à Gloria Day, le projet SCPH 2015 à Susan Korporal et le programme des prix à Robyn Rockwell. À la toute fin de l'année, nous avons félicité Robyn Rockwell pour la naissance de sa première-née et Amanda Cuirrier a accepté le poste par intérim d'agente du service aux membres et des prix durant le congé de maternité de Robyn Rockwell. Enfin et surtout, nous avons célébré le 10^e anniversaire d'embauche de Desarae Davidson (agente des congrès et des RSP), d'Anna Dudek (agente des finances) et de Laurie Frid (gérante des opérations).

Se rassembler est un bon début, rester ensemble est un pas vers le progrès et travailler ensemble est signe de victoire.

—Henry Ford

Myrella Roy, B.Sc.Ph., Pharm.D., FCCP, est directrice générale de la SCPH.